

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site Internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Création d'un stand de tir sur la commune de Ste Hélène Sur Isère

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Communauté d'agglomération Arlysère

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Franck LOMBARD, Président

RCS / SIRET

2 0 0 0 | 0 6 8 | 9 9 7 | 0 0 0 1 0

Forme juridique

communauté d'agglomération

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
rubrique 47a	aménagement nécessitant un défrichage de 1,2ha

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Il s'agit de déplacer un stand de tir, actuellement positionné dans une zone d'activité économique communautaire en développement.

Le terrain correspondant à l'ancien site, et appartenant à l'association locale de tir, serait cédé à la collectivité, pour qu'elle puisse finaliser l'aménagement de la zone, dans le respect de la réglementation du PPRI en vigueur et du PLU.

le site du projet de relocalisation du stand de tir, d'une superficie d'environ 1ha, est aujourd'hui occupé avec une formation alluviale boisée.

Les aménagements prévus sont les suivants :

- mise en place de 3 couloirs de tirs, séparés par des merlons et pare balles verticaux complémentaires, et de pas différenciés : 25m, 100m, 300m
- mise en place d'un pas de tir sous abri ("casquette de tir")
- création d'un parking (empierrement) avec accès depuis un chemin existant
- clôture du site

4.2 Objectifs du projet

Le projet doit permettre de libérer la zone qu'occupe actuellement l'association de tir du bassin albertvillois, située en plein cœur de la principale zone d'activités économiques du territoire, amenée à se développer.

A l'occasion de ce déplacement, le projet doit permettre de mieux répondre aux besoins croissants des administrations (gendarmerie, polices municipales, administrations pénitentiaire, secours en montagne), avec un pas de tir dédié.

Voir note complémentaire jointe.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Les travaux consisteront à:

- réaliser des merlons en terre afin d'assurer une protection pour les tirs (balles hors cibles notamment)
- réaliser un pas de tir constitué d'un abri couvert
- réalisation de pare-balles afin d'éviter toute sortie de projectiles
- aménager un parking en empierrement avec raccordement sur chemin d'accès existant
- engazonner et planter des merlons
- engazonner les pas de tirs (entretien par fauchage)
- mettre en place en place d'une clôture pour éviter toute intrusion sur le site (notamment pendant l'utilisation)

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le site sera utilisé pour 2 usages :

1/ usage associatif / loisirs : le stand de tir sera en libre accès pour ses adhérents (130 licenciés à date), 7j/7, de 8h30 à 20h.

La fréquentation du site actuel est de l'ordre de 10 personnes par jour en semaine, le double le week-end. Grâce à un pas de tir long (300m), ce qui est relativement rare, cette fréquentation augmentera probablement de manière non négligeable ; le site sera par ailleurs en mesure d'accueillir des compétitions de niveau national.

2/ usage professionnel : formation des équipes de gendarmerie, polices municipales, administration pénitentiaire d'Alton, secours en montagne de Bourg St Maurice

A ce jour, cet usage représente environ 20 journées d'occupation du site par an. Avec le nouveau site et le pas de tir dédié, compte tenu des besoins croissants des polices municipales (armement des PM en augmentation) cette occupation sera amenée à se développer (10 à 20 journée complémentaires).

Voir note complémentaire

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

1/ Autorisation de défrichement (>5000m²)

2/ Autorisation au titre de la Loi sur l'eau

3/ Permis de construire, avec dérogation au PPRI Combe de Savoie (pré avis favorable), sur la base d'une note d'incidence

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
3 pas de tir à 300 m, 100m et 25m largeur des pas de tir : 10m Merion 8m en pied, 2m en tête, talus 1/1 Parking de 32 places (500m ²)	

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Commune de Ste Hélène sur Isère -
Lieu-dit "Le Grand Vernet"

Parcelle concernée : A 1630

Coordonnées géographiques¹

Long. 06° 17' 29" E Lat. 45° 36' 13" N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b)
et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b),
22°, 32°, 34°, 38° : 43° a) et b) de
l'annexe à l'article R. 122-2 du
code de l'environnement :

Point de départ :

Long. 06° 17' 47" E Lat. 45° 36' 98" N

Point d'arrivée :

Long. 06° 17' 99" E Lat. 45° 36' 19" N

Communes traversées :

aucune

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

**4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation
environnementale ?**

Oui

Non

**4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les
différentes composantes de votre projet et
indiquez à quelle date il a été autorisé ?**

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZNIEFF de type II n°3819 : « zone fonctionnelle de la rivière Isère entre Cevins et Grenoble ». ZNIEFF de type I n°381900005 : « Ecosystème alluvial de l'Isère dans la vallée du Grésivaudan ».
En zone de montagne ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Commune intégralement classée en zone de montagne
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Zone humide "Marais du Grand Vernet" identifié par le Conservatoire des Espaces Naturels de Savoie (2005), d'une superficie totale de 18,5ha
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRI pour l'Isère en Combe de Savoie (approuvé le 19 février 2013)
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Site le plus proche situé à 2kms à l'aval (commune d'Aiton), d'une superficie de 869ha de forêt alluviale (ref FR 8201773)
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Afin de limiter au maximum les incidences sur l'environnement, il n'est pas prévu de terrassements. Les merlons seront aménagés avec des matériaux d'apports, issus de l'opération de déperchement du ruisseau de la Combaz, à 5km du site du projet.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Défrichage des formations boisées (environ 1,2ha) : formations alluviales, avec absence d'espèces végétales rares - cf expertise faunistique et floristique réalisée Faune : 21 espèces d'oiseaux recensées, 8 espèces d'odonates et papillons, dont aucune inscrite sur la liste rouge nationale ; Mammifères, reptiles, amphibiens, poissons : voir doc. sus mentionné Site situé hors corridors identifiés au SRCE/SCOT
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est hors site Natura2000 Présence d'une formation alluviale communautaire

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Environ 1,2ha de formation alluviale boisée
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Risque inondation (PPRI Isère en Combe de Savoie) -zonage Ni
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Fréquentation très modérée Voir note complémentaire
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Bruit des tirs effectués, fonction de la fréquentation du site (voir plus haut et note complémentaire) Proximité de l'autoroute (100m), elle-même génératrice de fortes nuisances sonores

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Vibrations liées au tirs
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Vibrations liées à l'autoroute
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

L'aménagement prévu vise à réduire au minimum les effets négatifs sur l'environnement : pas de terrassement, pas d'imperméabilisation du sol, merlons naturels (pas de murs), positionnés dans le sens de l'écoulement au regard du PPRI

Par ailleurs, il est proposé, au titre des mesures compensatoires, de faire entrer à l'inventaire des zones humides de Savoie le site de Pré Peron, également situé sur la commune de Ste Hélène sur Isère, en amont du site du projet.

Ce site a été créé en 2008 avec une double vocation : la création d'une mosaïque de milieux humides, et celle d'un champ d'expansion des crues de l'Isère. Sa superficie est de 3,3ha. Son aménagement pourrait être complété avec la création de cheminements piétons ou cyclos, associés à la mise en valeur de la richesse faunistique et floristique des espaces concernés.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Expertise écologique, faunistique et floristique du site - A.Guigue Environnement / H2O - mai 2017
Projet de déplacement du stand de tir du bassin albertvillois - Eléments de compréhension du projet - note interne - juin 2017

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à **Albertville**

le, **22 juin 2017**

Signature



Signature en cliquant sur le cadre ci-dessus

